

Nous avons une commission du port à New-Westminster, et une autre dans la partie nord du Fraser.

Le Fraser a joué un rôle de la plus haute importance dans l'économie de la Colombie-Britannique et en a été une partie intégrante. La partie continentale inférieure de la province s'est développée très rapidement et, pour cette raison, je crois personnellement que nous avons maintenant atteint un point où il faudrait songer de nouveau à la mise en valeur du Fraser et tenter d'y intéresser non seulement la cité de New-Westminster, mais toutes les municipalités avoisinantes qui ont un intérêt capital dans cette région.

Les études que j'ai faites moi-même dans le passé m'ont appris que la Commission du port, à New-Westminster, a eu ses coudées franches, mais New-Westminster, comme telle, est maintenant passablement bien outillée en installations portuaires et grâce à l'expansion, sur le Fraser, des municipalités avoisinantes, j'ose prédire que d'ici très peu d'années ces municipalités égaleront, si elles ne la surpasse pas en population, la cité de New-Westminster. Mais jusqu'ici, on a montré bien peu d'intérêt à la mise en valeur de l'autre côté du fleuve et des régions d'amont et d'aval.

Je sais par expérience personnelle qu'il y a quelques années, la Commission du port, à New-Westminster, s'est rendu compte de la chose, et qu'elle a voulu élaborer un plan qui lui aurait assuré le contrôle. Ce plan a échoué. Il en résulte à l'heure actuelle qu'on cherche, peut-être à l'insu du ministre, à rattacher la Commission du port de la partie nord du Fraser à celle de New-Westminster. J'ignore qui a pris cette initiative. J'ai reçu un grand nombre de lettres de protestations contre toute idée de ce genre. Je sais à la suite de mes entretiens personnels avec le ministre des Transports qu'il n'était pas partie à une telle proposition. Toutefois je signalerais au ministre des Transports que la question des commissions de havre sur le fleuve Fraser englobe, sauf erreur, des initiatives de son propre ministère, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, des Travaux publics, et d'un ou deux autres, je crois. Franchement, je crains qu'il n'y ait pas eu de coordination ni de collaboration entre les divers ministères du gouvernement relativement à l'aménagement du Fraser en tant que fleuve navigable jusqu'à un certain point et en tant qu'il pose une question touchant l'agriculture et les pêcheries.

Le fleuve Fraser est, comme je l'ai dit, un élément économique fort important de la vie en Colombie-Britannique notamment dans la région continentale inférieure où presque la

moitié de la population de la Colombie-Britannique est concentrée. Je crois fermement que le moment est venu de dresser des plans d'envergure pour résoudre les problèmes du fleuve Fraser et de coordonner les efforts de tous les ministères en cause. A mon avis, la principale responsabilité en incombe au ministre des Transports, car l'affaire relève de ses prévisions budgétaires. Je voudrais savoir si le ministre nous dira si on se rend compte dans son ministère et dans les divers services mêmes que le temps est venu d'établir un office ou une commission de contrôle du fleuve Fraser afin d'englober toutes les municipalités qui s'étendent rapidement: Burnaby, Port-Coquitlam, Port-Moody et les autres municipalités le long du fleuve.

Je suis certain que je ne dévoile pas un secret en disant que j'ai discuté d'une question avec le ministre touchant à ce qu'un grand nombre de personnes et d'organismes du sud de la province admettent, savoir qu'on fait campagne pour que la commission du havre du bras nord du Fraser soit amalgamée à New-Westminster.

M. Drysdale: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Winch: Verrait-il une objection à ce que je termine? Je répondrai alors à sa question avec plaisir.

M. Drysdale: Il s'agit précisément du point qu'il soulève. Le député continue à parler de ce fusionnement projeté. Je me demande s'il pourrait nous dire sur quoi se fondent ses renseignements?

M. Winch: Oui, je le ferai avec plaisir. Mes renseignements proviennent du procès-verbal d'une réunion récente tenue par le conseil de Burnaby où l'on a discuté de la question. Ils se fondent aussi sur le nombre de lettres que j'ai reçues des exploitants de remorqueurs et autres entreprises commerciales fonctionnant sur le bras nord du fleuve Fraser. Ma déclaration se fonde sur celle faite le 5 juin dans cette Chambre des communes par le leader de la Chambre et que l'on peut trouver à la page 4599 du hansard. Le leader de la Chambre déclarait:

Le député de Burnaby-Coquitlam a préconisé l'institution d'une commission du Fraser qui serait chargée de diriger l'aménagement de ce grand fleuve. On cherche à accroître la collaboration entre les divers organismes qu'intéresse le fleuve, mais il n'est pas question pour l'instant d'établir un organisme supérieur. Cela pourra peut-être se réaliser un jour ou l'autre, mais il faudra aplanir de nombreuses difficultés avant d'y arriver.

Me fondant sur les renseignements que j'ai obtenus des conseils municipaux de la région continentale méridionale, sur la déclaration du leader de la Chambre des communes et sur les lettres que j'ai reçues